



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan u tipatshimuna

Entente sur la revendication particulière concernant l'inondation de 1926



Photographie : Édouard Kurtness, date inconnue
Collection : Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh

Une entente est intervenue le 26 novembre 2018 avec le Canada dans le dossier de la revendication particulière concernant l'inondation d'une partie des terres de la réserve de Mashteuiatsh suite au rehaussement du niveau des eaux du lac Saint-Jean en 1926.

Cette revendication particulière avait initialement été déposée par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan auprès du gouvernement du Canada en 1985. En 2016, suite aux délais imposés par la lenteur du processus gouvernemental, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan avait entamé une procédure judiciaire devant le Tribunal des revendications particulières.

L'entente conclue entre Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et le Canada doit être entérinée d'ici les prochaines semaines par le tribunal. Elle prévoit le versement d'une indemnité de 11 956 375 \$ par le Canada. Celle-ci représente la valeur actualisée (en dollars d'aujourd'hui) du montant qu'aurait dû recevoir la Première Nation pour l'inondation des terres de 1926 et pour les dommages en découlant.

Une revendication particulière est due à un manquement ou une faute du Canada dans sa gestion ou son administration des terres ou d'une propriété des Premières Nations. Lorsqu'une Première Nation estime que le Canada a manqué à ses obligations, elle prépare et envoie un document de revendication particulière dans lequel sont présentés les faits historiques ainsi que les allégations de manquements. La Première Nation doit également identifier les dommages ou pertes subies. Selon la politique du gouvernement fédéral, seules les pertes collectives des Premières Nations peuvent être compensées. Les pertes subies par des individus ne sont pas admissibles.

« Nous sommes extrêmement satisfaits de l'aboutissement de ce dossier de revendication particulière. Après tant d'années, nous pouvons enfin dire que notre patience a été récompensée. Je tiens à saluer le travail de nos équipes qui, malgré des délais interminables, ont su mener à terme ce dossier important. L'indemnité reçue sera versée dans les Fonds autonomes de notre Première Nation, qui sont dédiés à la collectivité et à son développement. L'utilisation judicieuse de ces fonds, en respect de nos règles et de notre loi sur l'administration financière, nous permet d'envisager le financement de projets et d'initiatives propres à nos orientations et priorités comme la langue, la culture et le territoire », a souligné le chef de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh, Clifford Moar.

Comité des usagers de Santé et mieux-être collectif et résidents du Centre Tshishemishk

Appel de candidatures

Dans l'optique d'améliorer continuellement ses services, la direction Santé et mieux-être collectif de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan sollicite de nouveau la participation des Pekuakamiulnuatsh afin de siéger au comité des usagers de Santé et mieux-être collectif et résidents du Centre Tshishemishk. Ce comité assume les fonctions suivantes :

- a) RENSEIGNER les usagers et résidents sur leurs droits et obligations;
- b) PROMOUVOIR l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et résidents et évaluer le degré de satisfaction des usagers et résidents à l'égard des services obtenus;
- c) DÉFENDRE les droits et les intérêts collectifs des usagers et résidents ou, à la demande d'un usager ou résident, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager ou résident auprès de la direction ou de toute autorité compétente;
- d) ACCOMPAGNER ET ASSISTER, sur demande, un usager ou résident dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter une plainte conformément aux sections I, II et III du chapitre III du titre II de la loi ou en vertu de la Loi sur le Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux (chapitre P-31.1);
- e) TRANSMETTRE toute information pertinente et jugée nécessaire à l'équipe de gestion de la direction Santé et mieux-être collectif, afin de maximiser la collaboration dans le but d'améliorer la qualité et sécurité des services.

Quatre postes (sur cinq) restent à pourvoir au sein du comité, soit **deux postes pour résidents ou représentants de résidents** du Centre Tshishemishk et **deux postes pour usagers** des services de Santé et mieux-être collectif. Le mandat sera de trois ans. Veuillez noter que, selon le nombre de candidatures reçues, une élection pourrait être tenue ultérieurement.

Soulignons que la participation à ce comité est bénévole et non rémunérée. Également, les personnes désirant poser leur candidature ne doivent pas travailler pour la direction Santé et mieux-être collectif.

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec M^{me} Julie Girard au 418 275-5386, poste 1331 ou par courriel [julie.girard@mashteuiatsh.ca] d'ici le **31 janvier 2019 à 12 h**.



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan u tipatshimuna

Tshima milupaliek ume Nipaimahanan mahk Utshemitunan!

Ume tshe tshitshipalitsh e miluatakanitsh, takuan tshetshi nikapalieck kie tutetau tshetshi ishpatalimakanita tshe tshiluemakanuau, miām tshetshi takutsh uauitishitun, matinueun kie mamuhitiek ashits tshe tshiluemakanuau.

Ume ussi-pipun tshima milukuiet, kie auenitshe ka ishpitelimaka, milueniun, miluetamun kie miluatamek tshekuan ua tutamek.

Nimishta-apatelitenan tshetshi milu-nipaimahaiet kie ume tshe papiltsh ussi-pipun!

La période des fêtes nous donne l'occasion de marquer un temps d'arrêt et d'accorder une plus grande place aux valeurs fondamentales, comme l'entraide, le partage et l'esprit familial.

Que l'année nouvelle vous apporte, de même qu'aux personnes qui vous sont chères, santé, bonheur et défis inspirants.

Nous vous offrons nos meilleurs vœux!

*Chef Clifford Moar,
Stacy Bossum, Patrick Courtois, Jonathan Germain,
Stéphane Germain, Élizabeth Launière et Charles-Édouard Verreault*

Nehlueun

Nehlueun	Français
Pishimuss	Mois le plus court
Nipaimahanan	Noël
Kun	Neige
Kuniss	Flocon
Tshishelnu Nuel, Manitikalau	Père Noël
Ilnasht Nipaimahanan	Sapin de Noël
Atamishkatsheun	Cadeau
Utapanashk ^u	Traîneau
Mushuianassina	Mocassins en peau d'original
Ashtishatsh	Mitaines
Tapishkakan	Foulard
Pipun-matilet	Manteau d'hiver

Éconologis



La direction Infrastructures et services publics tient à vous informer de l'existence du programme Éconologis du Québec. Ce programme propose des conseils personnalisés et des produits liés à l'efficacité énergétique (chauffage, eau chaude, appareils ménagers, éclairage). Il s'agit d'un service simple et gratuit offert aux familles à revenu modeste.

Pour vous inscrire ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe de l'habitation de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan au 418 275-5386, poste 1496. Vous pouvez également visiter le site Web du programme : www.econologis.ca.

Période des fêtes

Tous les bureaux de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan seront fermés pour la période des fêtes du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclusivement.

Prenez note des modifications au calendrier des collectes.

DÉCEMBRE 2018 ET JANVIER 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

Déchets

Récupération